

BVGer C-4438/2018 vom 2. Juli 2018

Bundesverwaltungsgericht, 2018-07-02, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_C-4438_2018

FR: TAF C-4438/2018 du 2 juillet 2018

IT: TAF C-4438/2018 del 2 luglio 2018

Regeste

Limitation d'admission

Erwägungen

E. 1

Il est pris acte du retrait du recours et l'affaire C-4438/2018 est radiée du rôle.

E. 2

Il n'est pas perçu de frais de procédure. L'avance sur les frais de procédure présumés d'un montant de 3'000 francs sera restituée aux recourants dès l'entrée en force de la présente décision de radiation.

E. 3

Il n'est pas alloué de dépens.

E. 4

La présente décision est adressée : - aux recourants (acte judiciaire ; annexe : formulaire « Adresse de paiement ») - à l'autorité inférieure (n° de réf. [...] ; acte judiciaire ; annexe : déterminations des recourants du 15 décembre 2021 [TAF pce 25]) - à l'Office fédéral de la santé publique (Recommandé) La juge unique Le greffier : Caroline Gehring Simon Gasser
Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.